

Les vitraux du 13^e siècle de la cathédrale de Troyes et les cinquante ans du *Corpus vitrearum medii aevi*

Le *Corpus vitrearum medii aevi* a cinquante ans. Le programme a été arrêté en 1956 par le *Comité international d'histoire de l'art* sous le patronage de l'*Union académique internationale*.

15 volumes avaient été prévus pour l'Allemagne, 25 pour la France, 4 pour l'Autriche, 5 pour l'Italie etc., en tout, 70 volumes environ. Hans R. Hahnloser (Berne), le véritable initiateur, assurait la direction de l'entreprise avec l'aide de Marcel Aubert (Paris) et Herbert von Emern (Berne). Ce projet se fondait évidemment sur des initiatives antérieures. Mentionnons en particulier la fondation dès 1949 d'une organisation du *Corpus vitrearum medii aevi* et en 1953, la tenue à Berne du premier *Congrès international de l'art du vitrail*.

L'étude du vitrail d'église a toujours été difficile à cause de l'inaccessibilité des œuvres. Les dispositions prises peu avant la seconde guerre mondiale — la dépose de nombreux vitraux — ont facilité les conditions d'examen. Dans plusieurs pays, instruits par la triste expérience de la guerre de 1914-1918, les services chargés de la protection du patrimoine artistique ont fait déposer beaucoup de vitraux anciens. Ainsi, entre août et décembre 1939, 50000 m² de vitraux ont été mis à l'abri en France. La dépose est une opération délicate et dangereuse, mais, en revanche, elle permet un accès exceptionnel aux vitraux. Avant la remise en place des œuvres, des études et des campagnes de photographies ont été systématiquement entreprises. Des expositions généralement bien documentées ont eu lieu à Zurich (1945-1946), Sienne et Cologne (1946), Munich (1947), etc. Dominent l'exposition des *Vitraux des cathédrales de France* organisée à Rotterdam et celle de Paris (Pavillon de Marsan), *Vitraux de France*. Le monde savant et le public étaient confrontés à l'élaboration d'une véritable « bibliothèque vitrologique » appelée à un immense développement.

L'entreprise comprend autant de comités qu'il y a de pays participants. Cette disposition a rendu la publication relativement rapide, mais est à l'origine des différences dans la présentation des ouvrages. En France par exemple, les reproductions et les textes sont réunis sur les mêmes pages mais la disposition des illustrations fait l'objet d'une recherche très poussée. D'autre part, les documents de comparaison — souvent absents — sont peu nombreux. Dans le *Corpus I* de la Suisse (E.J. BEER, *Die Glasmalereien der Schweiz vom 12 bis zum Beginn des 14 Jahrhunderts*, Bâle, 1956), textes et illustrations sont séparés. Chaque détail reproduit porte en regard un schéma qui montre les zones restaurées et les parties originales. Une autre caractéristique du corpus suisse réside dans l'abondance des documents de comparaison; ainsi le premier volume en comporte plus de cinquante alors que, comme on l'a dit plus haut, certains volumes d'autres pays n'en comportent aucun.